

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD



MOTO-CLUB : MOULINS

E-MAIL : motoclubmoulins03@hotmail.com

TÉLÉPHONE : 06 50 94 45 86

ORGANISATEUR TECHNIQUE : PACAUD Christophe

N° D'ÉPREUVE FFM : 447

DATE : 12 avril 2026

LIEU : circuit de la gare aux bateaux Moulins

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Sandrine VASSENAT	Licence : 201731
Président du Jury ou Arbitre*	FARGE Jean-Marc / GAUZY Pascal	Licence : 009980 / 079468
Membre du Jury	GAUZY Pascal / PAPON Louis	Licence : 079468 / 148326
Membre du Jury	COMAS Christophe / COMAS Christophe	Licence : 007077
Commissaire technique responsable	BLANC Roger / Pierre-Jean DUFAL	Licence : 004065 / 150102
Responsable du chronométrage	FORESTIER Arnold	Licence : 243491

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
125	13		125 cc	ligue AURA zone MCF
QUADS	13		100 à 650 cc	ligue AURA
MOTOS ANCIENNES	18		125cc à 500cc	championnat de France

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Thierry CHEREAU**

Nombre de secouristes **16**

Hôpital le plus proche **moins d'un KM**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **1mn**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **circuit de la gare aux bateaux**

Adresse **route de Montilly 03000 Moulins**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1540m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **35m**

Longueur de la ligne droite de départ **90m**

Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**.

En manche : **45**.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : **29**.

En manche : **29**.



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **11/02/2026**

VISA DE LA LIGUE

DATE:

24 FEV. 2026

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GUIN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:

NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

***sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve**

MOTO-CLUB: MOULINS

DATE: 11/04/2026

LIEU: gare aux bateaux 03000 Moulins



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15H30 / 19H30	Contrôles administratifs		
15H30 / 19H30	Contrôles techniques		

RÈGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOULINS

DATE : 12/04/2026

LIEU : GARE AUX BATEAUX

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
7H00 / 7H40	Contrôles administratifs	Toutes sur RDV	
7H00 / 7H40	Contrôles techniques	Toutes sur RDV	
7H45 / 8H00	Essais Libres	125	15mn
8h05 / 8h20	Essais Libres 1	Quads	15mn
8h25 / 8h50	Essais Libres + Chronos	Motos Anciennes	25mn
8h55 / 9h20	Essais Libres + Chronos	Motos Anciennes	25mn
9h25 / 9h50	Essais Libres + Chronos	Motos Anciennes	25mn
9h50 / 10h05	Entracte		
10h05 / 10h20	Essais Chronométrés	125	15mn
10h25 / 10h40	Essais Chronométrés	Quads	15mn
10h45 / 11h05	Manche 1	Motos Anciennes	15mn+1T
11h10 / 11h30	Manche 1	Motos Anciennes	15mn+1T
11h35 / 11h55	Manche 1	Motos Anciennes	12mn+1T
12h00 / 12h30	Démonstration	Ecole de Motos du MC Moulin	
11h55 / 13h30	Repas		
13h30 / 13h50	Manche 1	125	15mn+1T
13h55 / 14h15	Manche 2	Motos Anciennes	15mn+1T
14h20 / 14h40	Manche 2	Motos Anciennes	15mn+1T
14h45 / 15h00	Manche 2	Motos Anciennes	12mn+1T
15h00 / 15h20	Entracte		
15h20 / 15h40	Manche 1	Quads	15mn+2T
15h45 / 16h05	Manche 2	125	15mn+1T
16h10 / 16h30	Manche 3	Motos Anciennes	15mn+1T
16h30 / 16h 50	Entracte		
16h50 / 17h10	Manche 3	Motos Anciennes	15mn+1T
17h15 / 17h30	Manche 3	Motos Anciennes	12mn+1T
17h35 / 17h55	Manche 2	Quads	15mn+2T
18H15	Remise des Prix		
20h00	Fin		